

De l'École ¹

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la « dernière » séance de la série de rencontres des Assises. Le qualificatif *dernière* disparu de l'annonce du courrier m'amène à préciser que si ce temps des Assises s'arrête, il est à entendre comme une scansion dans l'histoire de l'EPSF. Le mouvement qu'elles ont impulsé dans l'école fait ouverture sur des thèmes qui ont déjà été ou seront repris par les instances régulières de l'École : Président, Secrétariat, Collège.

Je tiens tout d'abord à remercier les personnes qui ont accepté d'endosser et de porter ce travail et ces réflexions avec moi dans la durée, séance après séance : ainsi que beaucoup d'autres dans et hors de l'école qui, par leurs réflexions, leur participation active à des groupes de travail, leurs remarques, leurs critiques ou leurs points de vue nous ont amené à revisiter *l'assise* qui soutient l'école depuis sa formation en mai 1994.

Au cours de cette *recherche*, l'idée qui me soutenait et qui me semblait *nécessaire* à déplier venait dans la suite de la proposition de Charles Nawawi, Président de l'École. Si on part de l'hypothèse que *l'École n'est pas école une fois pour toutes*, rien ne garantit que la structure associative, définie lors de sa création, fonde à jamais « de l'école ». Ce travail de réflexion critique est toujours à reprendre à partir de notre expérience et des mouvances de notre fonctionnement, pour ma part cette recherche fait référence à ce qui a entre autres motivé mon inscription dans cette École : son dispositif de passe et l'invention de son fonctionnement associatif.

Aujourd'hui nous vous proposons de prendre appui sur la *lecture* des principes énoncés dans le *texte de présentation de l'École* qui figure au début de l'annuaire, pour interroger certains points de notre expérience d'école, la trame qui la fonde et les enjeux fondamentaux qui la tiennent et la soutiennent.

Ce travail de lecture fait écho et écot avec les thèmes dépliés depuis 2006 lors de quatre séances des Assises, thèmes que je rappelle brièvement.

La séance du 23 septembre 2006 s'est située autour de l'accueil et de l'entrée à l'École par l'instance nommée *cardo*.

La séance du 2 décembre 2006 était consacrée aux questions qui concernent la psychanalyse et son enseignement, l'École et son enseignement.

¹ Réécriture d'une intervention à la séance des Assises du 16 décembre 2007. La séance était présidée et animée par Jean François et a donné lieu à quatre interventions successives : Anne-Marie Braud, Jeanne Drevet, Charles Nawawi, Brigitte Lemérier. On trouvera dans ce même numéro des *Carnets* les textes des interventions de Charles Nawawi et Brigitte Lemérier.

Ce point touche au plus près la formation du psychanalyste abordée dans notre texte de présentation, et questionne ce que nous appelons École dans le champ de la psychanalyse.

La séance du 4 février 2007 faisait suite à des rencontres plus restreintes autour de la Passe, de l'École, de l'Analyste de l'École.

La séance du 19 mai 2007 s'est orientée à partir de la psychanalyse en extension en y interrogeant la dimension clinique. Le groupe « Psychanalyse avec les enfants » a déplié depuis sa création son mode de travail et des travaux concernant la position de la psychanalyse dans le champ des institutions y ont été présentés².

Pour la lecture de ce texte de présentation, je vous propose de partir de *la formation du psychanalyste*. Cette question est des plus actuelles pour l'avenir de la psychanalyse et son mode de présentification au monde.

Notre association se donne pour but « de former des psychanalystes et de promouvoir, dans son enseignement et dans sa pratique, la psychanalyse dont Freud et Lacan ont ouvert le champ³ ».

Pour tenir ce bord, l'École de psychanalyse Sigmund Freud a fait le choix lors de sa formation en Mai 1994 de se *nommer* en reprenant le signifiant « école » et le nom propre de Sigmund Freud⁴. Ce signifiant « école » apparaît avec Lacan dans le « Préambule » de « l'Acte de fondation » de l'EPF en 1964. Conformément à la loi du signifiant il devient différent à partir de la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » et de la mise en œuvre de l'expérience de la passe. À partir de la prise en compte de la dissolution de l'EPF en 1980 et de diverses expériences dans des associations ou écoles issues de cette dissolution nous avons fait le choix de reprendre la procédure de la passe.

Dans l'institution psychanalytique, les rapports du sujet au désir et au savoir ne sont pas sans effets sur celle-ci, en retour cette même institution peut faire obstacle au traitement de ces effets dans l'analyse et au discours analytique.

Deux points dans le texte sont avancés pour parer à ce risque :

– l'un concerne les structures à mettre en place pour « qu'elles ne s'opposent pas aux effets de sujet » ;

– l'autre concerne les modalités du lien associatif.

L'EPSF reprend dans sa formation les deux seules structures d'école proposées par Lacan : le cartel, la procédure de la passe.

² Pour le compte rendu d'une partie de ces travaux se reporter aux *Carnets* n° 64, mai-juillet 2007, « De l'assise de l'École aux Assises. »

³ Annuaire de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, Statuts, Article 2, 2008, p. 9.

⁴ C'est ce que développe Charles Nawawi dans cette séance.

Ces dispositifs sont à la fois dispositifs de formation et réponse à l'impossible du groupe analytique dont la pente est de méconnaître le réel en jeu dans l'expérience analytique.

La nomination de ce réel dans le dispositif de la passe implique « que ça a passé » ; elle est une *réalisation*, un évènement d'école non sans effets sur l'institution. Le texte de présentation relève que « ce réel est précisément ce qu'une école se donne pour tâche de ne pas démentir dans sa formation⁵. »

Dès lors, aucune réglementation, aucune institution ne peut être une garantie pour cette formation de l'analyste. En faisant le pari de faire école, il devient nécessaire pour chacun de mettre ce signifiant au travail. *L'école n'est pas déjà là*, ses effets ne sont saisissables qu'après coup.

Ces effets de subversion du dispositif de passe dans l'école, Jean Clavreul les présente ainsi : « il vise à désengluer ce qui se passe dans les sociétés psychanalytiques concernant la formation des analystes et à rebondir sur tous les modes d'enseignement, sur les séminaires, les contrôles et avant tout sur l'analyse didactique⁶. »

Si une partie de la formation se situe sur ce bord, il importe aussi d'instituer une autre dimension qui invente un *fonctionnement* pour que l'institution analytique puisse supporter cette subversion.

C'est ce que soutient le texte de présentation. Nous faisons « l'hypothèse que le mode d'instituer les fonctions de pouvoir et de garantie dans le collectif permette ou non de supporter la subversion produite par la passe ». Si ces fonctions de pouvoir et de garantie sont incarnées par un leader, le collectif qui en résulte a une consistance moïque et le sujet en est exclu. Freud développe ce point dans *Massenpsychologie*. En 1945, dans « Le temps logique », Lacan s'est interrogé sur d'autres modes de faire du collectif ; celui-ci s'y définit comme un groupe formé par les relations réciproques entre un certain nombre d'individus et non par l'identification des individus entre eux et au leader⁷.

L'invention dans le fonctionnement de l'EPSF institue une division du pouvoir institutionnel, où « l'associatif et l'analytique » relèvent de places structurales différentes, une division entre les deux instances : secrétariat et collège de la passe.

Première remarque : en posant ainsi une division le risque n'est-il pas celui d'un clivage entre le secrétariat et le collège ?

Deuxième remarque : l'association est une association de psychanalyse, cela pose déjà une conjonction entre associatif et analytique.

⁵ Annuaire de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, p. 4.

⁶ J. Clavreul, *Lettres de l'AFP*, n° 23.

⁷ J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 197.

En ce qui concerne le secrétariat, le texte précise que chaque secrétaire peut s'adjoindre, sous sa propre responsabilité, un ou plusieurs collaborateurs pour l'assister dans sa tâche. « L'élection pour un an par l'AG leur donne autorité pour mener à bien leurs projets [...] chacun se présente à l'élection sur un programme qui ne contredit pas les principes de l'École ».

Quant au collège de la passe, instance « d'exercice du pouvoir institutionnel » puisqu'il a dans les statuts la charge de désigner au moins deux candidats à la présidence de l'Association, le texte précise qu'il « a [non seulement] la charge d'assurer le fonctionnement du dispositif de la passe [mais aussi] de soutenir un travail de doctrine et d'enseignement⁸ ».

Si le secrétariat et le collège de la passe ont des places différenciées, chacun est cependant concerné par *le même objet : la psychanalyse*.

Ne serait-il pas plus exact de soutenir que la division entre ces instances concernées par le même objet reflète *deux bords, deux dimensions de l'École en tant qu'institution*, c'est une proposition que j'avance, qui sera reprise par Brigitte Lemérier.

Le président

Le collège de la passe désigne les présidentiables parmi ses membres et les Analystes de l'École ; il porte la responsabilité de cette désignation et est engagé par elle. Cette invention de non élection directe du président par l'AG, le positionne dans un lien avec les deux instances, le collège de la passe qui l'a désigné et le secrétariat avec lequel il conduit « la vie dans l'École ».

Ainsi le président a la charge d'articuler, d'inventer un tissage entre les deux pôles de l'institution qui ne s'inscrivent pas à la même place même s'ils soutiennent tous deux le discours analytique. Le président n'a-t-il pas à réaliser le nouage entre les deux, le mode étant à réinventer à chaque fois selon le style de chaque président ? En effet le nouage ne se décrète pas il faut le faire. Il serait, sur cette question, important d'en débattre avec ceux et celles qui ont occupé cette fonction dans des temps différents.

Avant de terminer, je voudrais relever un autre point : si le texte de présentation précise qu'il y a *un règlement intérieur* au sens juridique et associatif, de fait aucun règlement n'a été écrit depuis la création de l'École, seul un règlement existe pour le dispositif de la passe.

Lors de l'ouverture des Assises, Annie Tardits, présidente de l'École, a apporté des précisions sur cette question : « Nous avons fait le choix au début de l'École de faire confiance à *la tradition* plutôt qu'au texte réglementaire pour transmettre les règles de fonctionnement [...] ce texte de présentation de l'École dans l'Annuaire formule les principes de ces règles de fonctionnement ».

⁸ Cf. texte de présentation, p. 7.

Ce choix d'un mode de transmission en référence à une tradition orale — il faut le rappeler, certains ici peuvent en témoigner — était sans doute pris à la création de l'école dans la référence entre autres aux travaux engagés sur l'Homme Moïse de Freud, qui ont donné lieu aux trois premiers livres de la collection Scripta.

Si « la vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun », il importe que chacun, en charge de responsabilités à l'école, *invente la façon qu'il aura de les transmettre à d'autres*, sans appui sur un règlement, mais à partir de sa position dans le discours et de la façon dont il saisit et porte les principes et les orientations de notre école.

Nous avons retiré plusieurs enseignements des travaux des Assises et tenté le pari d'en faire transmission non sans difficultés⁹. Ceci n'est pas sans lien avec ce que Lacan prononçait dans sa conférence à l'hôpital du Vinatier de Lyon, en octobre 1967, où il rappelle que cette fonction du psychanalyste ne va pas de soi en ce qui concerne son statut, ses habitudes, ses références et sa place dans le monde.

« Chacun apporte sa pierre au discours analytique en témoignant comment on y entre. » Si en psychanalyse il n'y a pas de solution immédiate, mais seulement la longue, patiente, recherche des « pourquoi », chacun se trouve dans cette nécessité d'interroger pour lui-même le point d'inscription par lequel il est venu et qui « l'assise », le tient à l'École.

⁹ « Il y a des questions qu'il est à certains moments et dans certains lieux impossible d'aborder ; c'est un point de réel, de structure, c'est une vraie question pour des analystes et surtout pour une École de psychanalyse. » Intervention de Jean François à l'AG, 1 juin 2008, compte rendu de l'AG adressé aux membres.